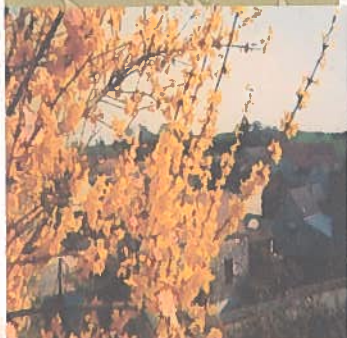
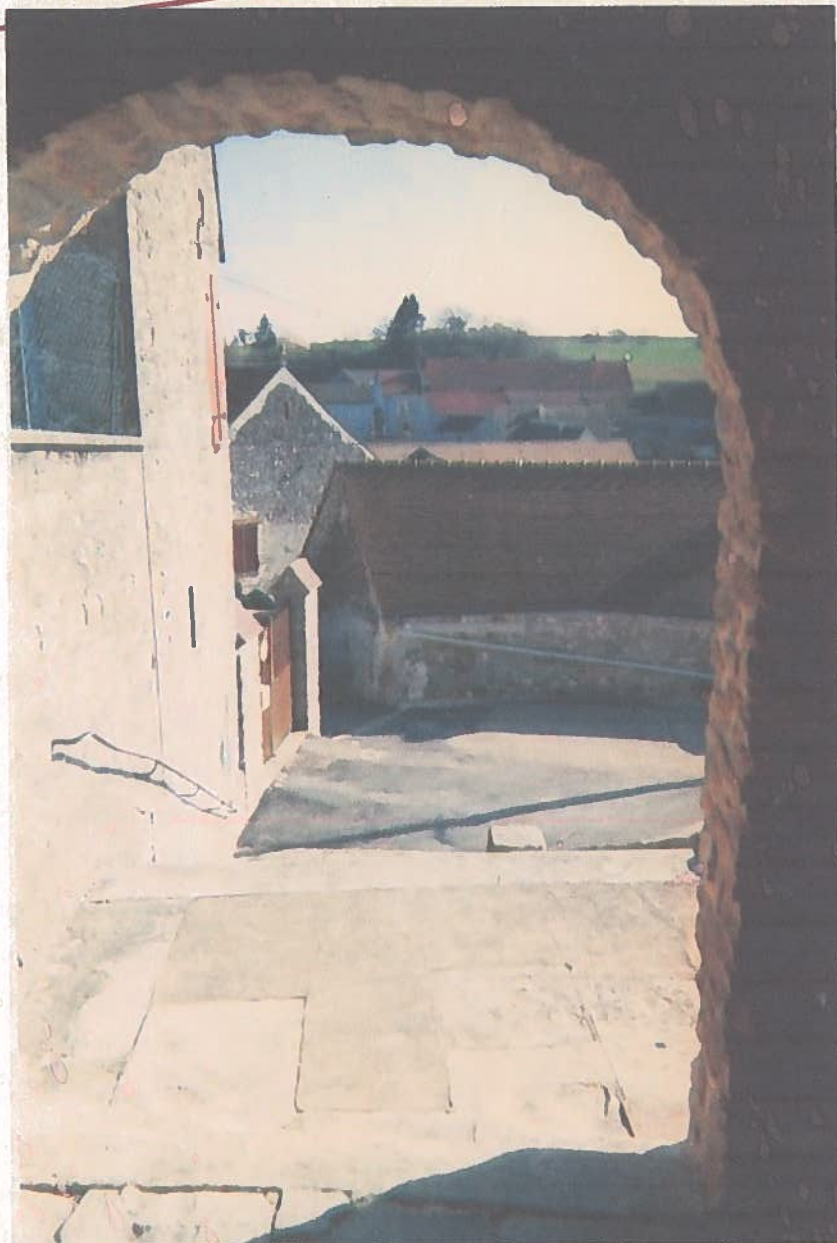


Bulletin municipal

Au fil du temps



Mairie de Jumeauville



Dans ce numéro :

- *Le mot du Maire*
- *Infos diverses*
- *Le contrat rural*
- *La vie du village...*

ANNEE 2004

N° 2

Si vous désirez recevoir ce bulletin en couleurs par e-mail,
Faites-en la demande en mairie
MAIRIE. JUMEAUVILLE@wanadoo.fr

Dans ce numéro

Le mot du Maire	P 1-2
La vie du Conseil	P 3
Infos notaires	P 4
Infos diverses	P 5
Horaires cars Connex	P 6
Annonces - Stationnement	P 7
Règles du bruit et du feu - Pylône Orange	P 8
Contrat rural	P 9 à 13
Choucroute du CCAS	P 14
Jumeauville Loisirs - Fêtes et Animation	P 15
Tennis - Bibliothèque	P 16
Archers jumeauvillois - Vtt	P 17
Ecole de musique - Etat civil	P 18
Ecole Julien Cochin	P 19
Poésie	P 20
Mots croisés	P 21
Solution mots croisés	P 22
Humour	P 23

Le mot du maire



Madame, Monsieur,

Les résultats des élections régionales et cantonales ont eu un effet inattendu sur notre environnement politique, révélant à cette occasion une sorte de jeu de chaises musicales :

- ✓ Henri CUQ, Député de la 9^{ème} circonscription, a été nommé Ministre délégué aux relations avec le parlement,
- ✓ Pierre AMOUROUX, suppléant d'Henri CUQ, est ainsi devenu Député à la place de ce dernier. Réélu au Conseil Général et Maire d'Epône, Pierre AMOUROUX a alors abandonné son poste de Maire au profit de la députation.

Revenons à nos dossiers communaux : enfin la concrétisation de projets depuis longtemps mis en chantier...

- Une nouvelle distribution d'eau est en cours, après la démolition du château d'eau décidée par le syndicat des eaux en juin 2003 . Cette démolition a provoqué un dysfonctionnement important de la distribution d'eau dans notre village. Aujourd'hui, le Syndicat fait procéder à la mise en place d'une nouvelle canalisation de diamètre supérieur depuis Goussonville, ce qui devrait permettre de retrouver un confort normal. La fin de ces travaux est prévue pour la dernière quinzaine du mois de juin 2004.
- Le contrat rural entre maintenant dans sa phase active : les appels d'offre vont être lancés dans les toutes prochaines semaines, pour un début des travaux quatrième trimestre 2004. Ce contrat nous permettra de regrouper au centre village la partie administrative et technique de la commune, ainsi qu'une salle des fêtes d'une capacité de 150 personnes. Un aménagement paysager sera réalisé au sein de ces constructions. Une action sera menée à l'église, avec le rejointoiement des façades, un garde corps sera posé sur l'échiffre de l'escalier du porche, la restauration de quelques parties d'enduit intérieur, l'installation de cassettes chauffantes, une peinture sur les murs. Lambris et poutres sont également prévus.
- Le château d'eau, détruit en juin 2003, était porteur d'une antenne « France télécom », nous avons, avec le concours de cette société, mis en place un mât provisoire. Depuis mercredi 19 mai 2004, le pylône définitif est érigé. D'une hauteur de 28 mètres, il doit prochainement assurer une couverture convenable. Ce matériel fait partie de la dernière génération, avec tous les standards disponibles actuellement (900Mhz, 1800Mhz, et pour la fin de l'année UMTS). La mise en service de ce pylône est prévue pour fin juin 2004.

Que pouvons nous dire au sujet des éoliennes ? Une certaine cacophonie s'est installée sur la plaine. La Compagnie du Vent (qui nous a contactés en 2002) ne donne plus beaucoup signe de vie. Nous avons autorisé l'implantation d'un mât de mesure (actuellement un mât pour le compte de Total est implanté au bois du Gland sur la commune d'Hargeville). Le 5 avril 2004, le Conseil Municipal a pris une délibération interdisant l'implantation d'une ferme d'éoliennes sur le territoire de la commune, considérant que des machines de plus de 100 m de hauteur dénatureraient l'aspect de la plaine déjà agressé par les pylônes EDF.

L'agitation autour de ces éoliennes me laisse cependant et au demeurant perplexe dans la mesure où il n'était question que d'études de faisabilité et non d'implantation d'éoliennes. Que pour ce qui concerne la commune de Jumeauville, l'engagement avait été pris qu'aucune décision ne serait retenue en ce domaine

sans avoir pris l'attache des habitants de la commune, par la voie d'un référendum local. Peu importe, j'aurais souhaité en tout cas qu'un sujet d'une toute autre importance : la maîtrise du ruissellement, la lutte contre les inondations que nous avons connues et connaissons sur Jumeauville emporte un soutien, une mobilisation au moins aussi importante. Faut-il pour nous faire entendre que nous pratiquions aussi l'affichage sauvage ???

L'enquête sur l'autorisation d'épandage des boues de la station d'épuration d'Achères est probablement plus sournoise, en effet, malgré le refus de nombre de communes concernées (28 communes), le commissaire enquêteur Monsieur Baratte, contre toute attente, donne un avis favorable à ces épandages. Espérons que Monsieur le Préfet saura tenir compte du refus des élus et de la population de ces communes.

Le CCAS a organisé une choucroute partie qui a été un succès, Jumeauville Loisirs a fêté ses 20 ans avec un couscous réunissant de nombreux adhérents. Que les bénévoles de ces deux entités soient remerciés pour leur gentillesse et leur dynamisme !

La traditionnelle sortie des anciens s'est déroulée le samedi 5 juin à Amiens avec déjeuner sur un bateau.

Voici résumés les différents aspects de nos activités, nous sommes aussi attentifs à l'amélioration de l'aspect de notre village, l'entretien des locaux et des voiries, certains ont trouvé amusant de voler quelques arbustes que nous avons plantés devant la mairie. Enfin, certainement que ces sujets étaient de qualité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Pierre SEIGE
Maire de Jumeauville
Président du SIVOM d'Arnouville



LA VIE DU CONSEIL

Séance du 05/02/04

Le Conseil Municipal a décidé :

■ d'approuver le programme de travaux préconisé par le bureau d'études pour la sécurité routière, de solliciter l'attribution par le Conseil Général d'une subvention de 136 560 €, correspondant à 80% du coût HT des travaux.

■ de solliciter l'attribution de la DGE au taux de 30% HT pour l'achat d'une armoire forte et divers travaux pour un montant total de 7 229,82 €.

■ d'autoriser M. le Maire à lancer les appels d'offres pour la réalisation du contrat rural.

■ d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant au contrat avec la SAFER

■ d'émettre un avis défavorable à l'épandage des boues de la station d'épuration

■ de retenir la proposition de la société NEO-POST pour la location/entretien d'une machine à affranchir au coût de 32,95 € par mois

Questions diverses

■ création d'un poste d'agent d'entretien sur la base de 35 heures pour pallier à l'absence de M. LANGLOIS

■ les nouveaux statuts du SIVOM sont conformes

■ M. le Maire souhaite intervenir sur l'agitation existant autour des projets "éoliennes". Il envisage d'adresser un courrier à différents responsables politiques qui semblent plus prompts à soutenir certains élus dans leur démarche polémique qu'à s'enquérir des difficultés que pouvait avoir à surmonter Jumeauville lors des diverses inondations.

Il souhaite par contre, adresser ses remerciements

au Député de la circonscription et au Conseiller Général du canton pour leur soutien sans faille.

Séance du 25/03/04

Le Conseil Municipal a décidé :

■ d'approuver le compte de gestion du receveur pour l'année 2003

■ d'approuver le compte administratif 2003, d'affecter le résultat au BP 2004 de la façon suivante :

- article 001 report de l'excédent d'investissement : 56 429,45 €
- Article 002 report de l'excédent de fonctionnement : 92 443,62 €

■ d'attribuer les subventions suivantes :

- CCAS 3 000,00 €
- Caisse des écoles 5 500,00 €
- Coopérative scolaire 160,00 €
- ADMR Maule 1 261,05 €
- Jumeauville Loisirs 2 530,00 €

■ de ne pas modifier le taux des 4 taxes directes locales pour l'année 2004

■ d'approuver et de voter le BP 2004 dont la balance s'équilibre à 378 077,00 € en section d'exploitation et à 723 733,00 € en section d'investissement.

Questions diverses :

■ le Conseil vote l'interdiction de l'édification des éoliennes sur tout le territoire de la commune

■ le stationnement sera interdit rue d'Hargeville sur le côté gauche de la voie dans le sens montant entre la rue du Pont et le Clos des Vergers

Ce qu'il faut savoir...

Les notaires vous informent :

Donner à moindre coût avant le 30 juin 2005

Les donations sont soumises à un impôt "les droits de mutation à titre gratuit". Ces droits sont fixés par un barème progressif. Cette modalité d'imposition est très proche de celle qui est applicable en matière de succession.

La base de calcul du montant des droits fiscaux est obtenue en prenant en compte plusieurs éléments :

- La valeur des biens donnés, sans tenir compte du passif, sauf lorsqu'il s'agit de parts ou d'actions de sociétés
- Sur le montant ainsi établi, il y a lieu d'appliquer un abattement forfaitaire, c'est à dire une franchise qui est déterminée en fonction du lien de parenté existant entre le donateur et le bénéficiaire de la donation (donataire). Sur ce montant ainsi obtenu, le calcul des droits sera effectué, suivant le barème prévu par le Code Général des Impôts.
- Puis seront déduites les réductions forfaitaires pour charge de famille.

Les donations en toute propriété bénéficient d'un dispositif temporaire de réduction des droits de mutation à hauteur de 50%.

Cette réduction de droits de donation de 50% s'applique indifféremment quelque soit l'âge du donateur.

Cependant cette réduction ne pourra s'appliquer que jusqu'au 30 juin 2005.

La donation en toute propriété présente plusieurs avantages :

- Le donataire peut disposer immédiatement des biens qui lui sont donnés et en appréhender les revenus
- Le donateur n'est plus soumis à aucune fiscalité, et notamment à l'impôt de solidarité sur la fortune
- Par ce dispositif temporaire, le taux de taxation se trouve réduit de façon significative et la transmission anticipée de ses biens au profit de ses enfants, mais aussi de ses petits-enfants, neveux etc... peut s'effectuer, en ce moment, à moindre coût fiscal.
- Votre notaire vous donnera toutes précisions et guidera vos choix.

PLUS VALUES IMMOBILIERES Nouvelles modalités d'imposition

Un nouveau régime d'imposition s'applique aux plus values immobilières "non professionnelles" réalisées à compter du 1er janvier 2004.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent aux cessions de biens immobiliers réalisées par des personnes physiques domiciliées en France ou assujetties à l'impôt sur le revenu en France et aux sociétés à prépondérance immobilière (c'est à dire dont la majeure partie de l'actif est composée de biens immobiliers).

Sauf cas d'exonération, lors de chaque cession d'immeuble ou de biens et droits immobiliers, une déclaration sera établie par le notaire. Elle sera jointe aux formalités accomplies par le notaire après la signature de l'acte. Il procédera au règlement du coût de la plus value après avoir retenu la somme nécessaire sur le prix de vente

Si le bien est détenu depuis moins de cinq ans, la base d'imposition sera constituée par la seule différence entre le prix de vente net et le prix d'acquisition majoré des frais d'acquisition et du coût réel des gros travaux.

Si le bien est détenu depuis plus de cinq ans, il sera appliqué un autre abattement de 10% par année de possession au delà de la cinquième et partant de la date d'acquisition.

Après application d'un abattement de 1 000 € par opération, la plus value réalisée sera taxée à un taux réel de 26% comprenant le montant du taux de la taxation des plus values soit 16% auquel viennent s'ajouter la CSG, le RDS et le prélèvement social.

Si le bien est détenu depuis plus de 15 ans, l'exonération totale s'applique à la cession d'un bien ou de droits immobiliers détenus.

La cession de la résidence principale est totalement exonérée ainsi que les opérations se rapportant au remembrement et aux expropriations pour cause d'utilité publique.

La cession peut également être exonérée si la valeur en toute propriété de l'ensemble ou de la partie de l'immeuble vendue est inférieure ou égale à 15 000 €, et ce, par opération.

En cas de projet de vente, il est indispensable de consulter préalablement son notaire afin d'en déterminer la conséquence fiscale.

La Police Nationale recrute

400 postes pour une affectation en Ile de France.
Concours ouvert aux jeunes de 17 à 28 ans (au 1er janvier), sans condition de diplôme.



**Date limite de retrait des dossiers :
25 juin**

Renseignements : 0800 22 0800

La Gendarmerie recrute

4000 gendarmes de carrière

8000 gendarmes adjoints

Renseignements :

www.gendarmerie.defense.gouv.fr - 3614 gendarme
Recrutement@gendarmerie.defense.gouv.fr

► N° Indigo 0 820 220 221

OPERATION BRIOCHES

Pour l'édition 2004, retenez ces dates :

15

16

17 octobre



Patrimoine mobilier

Dans le cadre du programme de numérisation des archives et de téléprocédure, le Conseil Général des Yvelines a décidé de mettre également à la disposition des élus et du public, sur internet, les données de la base documentaire sur le patrimoine mobilier. Ceci concerne l'ensemble du patrimoine du département, public ou privé et, pour l'essentiel, le patrimoine communal.

Cette base sera consultable sur le site
www.cg78.fr/archives
puis dans la rubrique *patrimoine mobilier : base documentaire*.

Envie d'agir ?

VOUS HABITEZ LES YVELINES

VOUS ETES AGES DE 11 A 28 ANS

VOUS SOUHAITEZ MONTER UN PROJET

Civique

culturel
et sportif

économique

environnement

social
et humanitaire

VOUS RECHERCHEZ DES FINANCEMENTS

La commission départementale "envie d'agir ? 78" des Yvelines
peut vous aider :

- à monter votre projet
- à le financer
- à vous orienter vers d'autres dispositifs d'aide

www.enviedagir.fr

Envie.dagir78@laposte.net

Tél 01 39 24 24 70

PASSEPORTS

Attention ! Comme d'habitude, beaucoup de personnes demandent un nouveau passeport ou le renouvellement de l'ancien juste avant les vacances.

Or, si jusqu'à avril/mai, le délai d'obtention est inférieur à 4 semaines, il peut passer à plusieurs mois en période de forte demande.

N'attendez donc pas le dernier moment !

ELECTIONS EUROPEENNES

Elles auront lieu le :

13 JUIN 2004



SERVICE DES CARS : ATTENTION ! NOUVEAUX HORAIRES AU 1er JUIN

connex LIGNE 10 BOINVILLE - GOUSSONVILLE - JUMEAUVILLE - EPONE/MEZIERES SNCF
SERVICE DU LUNDI AU VENDREDI
HORAIRES VALABLES A PARTIR DU 1er JUIN 2001

*du Lundi
au Vendredi*

Numero de course	144	145	146	150	159	167	151	160	164	178	176	182	184
Remarques					T	V	V	V					
BOINVILLE Eglise		8:32	8:52	7:06	7:32			8:32	17:43	18:18	18:33	18:55	19:27
GOUSSONVILLE Croisement		8:35	8:55	7:12	7:35			8:35					
Chapeau Demoiselle		8:36	8:56	7:13	7:36			8:36					
Place		8:37	8:57	7:14	7:37			8:37					
JUMEAUVILLE Mairie	6:24	6:43	7:03	7:20	7:43			6:43					
Grande Rue	6:25	6:44	7:04	7:21	7:44			6:44					
EPONE Brouillard	6:29	6:48	7:08	7:25	7:48			6:48	17:47	18:22	18:37	18:59	19:31
Canada	6:30	6:49	7:09	7:26	7:49			6:49	17:48	18:23	18:38	19:00	19:32
MEZIERES Bois de l'Auline	6:32	6:51	7:11	7:28	7:51			6:51	17:50	18:25	18:40	19:02	19:34
La Villeneuve	6:33	6:52	7:12	7:29	7:52			6:52	17:51	18:26	18:41	19:03	19:35
Chemin de l'Epine	6:34	6:53	7:13	7:30	7:53			6:53	17:52	18:27	18:42	19:04	19:36
Liserettes	6:35	6:54	7:14	7:31	7:54			6:54	17:53	18:28	18:43	19:05	19:37
Chauffour	6:36	6:55	7:15	7:32	7:55			6:55	17:54	18:29	18:44	19:06	19:38
Libération	6:38	6:57	7:17	7:34	7:57	8:06		6:57	17:56	18:31	18:46	19:08	19:40
Place Cdt Grimbolt	6:40	6:59	7:19	7:36	7:59			6:59					
La Fontaine	6:41	7:00	7:20	7:37	8:00			7:00					
EPONE/MEZIERES Gare SNCF	6:44	7:03	7:23	7:41	8:04			7:03	17:59	18:34	18:49	19:11	19:43
EPONE Av. de la gare								8:06	9:05				
Mairie								8:08	9:07				
Emile Sergent								8:09	9:08				
Route de la Falaise								8:11	9:10				
AUBERGENVILLE Lycée Van Gogh					8:17	8:20	8:20	9:19					
Trains vers Paris	6h48	7h08	7h28	7h49	8h08						18h00	19h22	
Trains vers Nantes	6h59		7h29	7h45	8h09			8h09/10	18h07	18h39	19h02		19h57

V : sauf vacances scolaires
T : ne dessert pas le Lycée Van Gogh en vacances scolaires

connex LIGNE 10 BOINVILLE - GOUSSONVILLE - JUMEAUVILLE - EPONE/MEZIERES SNCF
SERVICE DU LUNDI AU VENDREDI
HORAIRES VALABLES A PARTIR DU 1er JUIN 2001

Numero de course	144	147	149	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167
Remarques				Me V	Me V	Me V	Me V	M V	M V		T	M V								
AUBERGENVILLE Lycée Van Gogh				11:45	12:45	12:45		18:40	18:40		17:40	17:40								
EPONE Route de la Falaise				11:54		12:54			16:49		17:49									
Emile Sergent				11:55		12:55			16:50		17:50									
Mairie				11:56		12:56			16:51		17:51									
EPONE/MEZIERES Gare SNCF	08:45	07:04	07:34	11:56		12:56	13:06	16:53		17:15	17:53		18:12	18:36	18:52	19:12	19:47			
MEZIERES Place Cdt Grimbolt				12:02	12:59					17:19	17:57		18:16	18:39	18:56	19:16	19:51			
La Fontaine				12:04	13:01					17:21	17:59		18:18	18:41	18:58	19:18	19:53			
Libération	08:49	07:08	07:28	12:07	13:04					17:24	18:02		18:21	18:44	19:01	19:21	19:56			
Chauffour	08:51	07:10	07:30	12:09	13:06					17:26	18:04		18:23	18:46	19:03	19:23	19:58			
Liserettes	08:52	07:11	07:31	12:10	13:07					17:27	18:05		18:24	18:47	19:04	19:24	19:59			
Chemin de l'Epine	08:53	07:12	07:32	12:11	13:08					17:28	18:06		18:25	18:48	19:05	19:25	20:00			
La Villeneuve	08:53	07:12	07:32	12:11	13:08					17:28	18:06		18:25	18:48	19:05	19:25	20:00			
Bois de l'Auline	08:55	07:14	07:34	12:13	13:10					17:30	18:08		18:27	18:50	19:07	19:27	20:02			
EPONE Canada	08:57	07:16	07:36	12:15	13:12					17:32	18:10		18:29	18:52	19:09	19:29	20:04			
Brouillard	08:58	07:17	07:37	12:16	13:13					17:33	18:11		18:30	18:53	19:10	19:30	20:06			
JUMEAUVILLE Grande Rue				12:19	13:16					17:36	18:14		18:33	18:56	19:13	19:33	20:08			
Mairie				12:21	13:18					17:38	18:16		18:36	18:59	19:15	19:35	20:10			
GOUSSONVILLE Croisement				12:24	13:21					17:39	18:17		18:38	19:01	19:18	19:38	20:13			
Chapeau Demoiselle				12:26	13:23					17:41	18:19		18:40	19:03	19:20	19:40	20:15			
Place				12:27	13:24					17:42	18:20		18:41	19:04	19:21	19:41	20:16			
BOINVILLE Eglise	07:02	07:21	07:41	12:32	13:29					17:43	18:21		18:44	19:07	19:24					

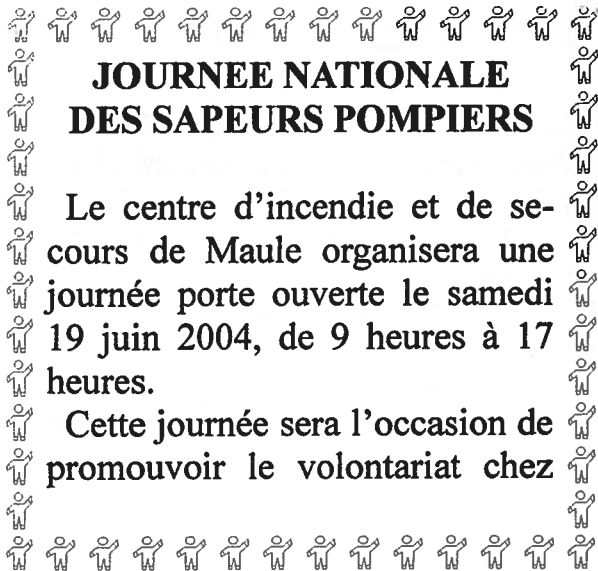
M : sauf mercredi - Me : mercredi uniquement - V : sauf vacances scolaires
T : ne dessert pas le Lycée Van Gogh en vacances scolaires, ni le mercredi

connex LIGNE 10 BOINVILLE - GOUSSONVILLE - JUMEAUVILLE - EPONE/MEZIERES
SERVICE DU SAMEDI
HORAIRES VALABLES A PARTIR DU 1er JUIN 2001

Le Samedi

Numero de course	350	352	350
Remarques	V	V	V
BOINVILLE Eglise		7:33	8:34
GOUSSONVILLE Croisement		7:36	8:37
Chapeau Demoiselle		7:37	8:38
Place		7:38	8:39
JUMEAUVILLE Mairie		7:44	8:45
Grande Rue		7:45	8:46
EPONE Brouillard		7:49	8:50
Canada		7:50	8:51
MEZIERES Bois de l'Auline		7:52	8:53
La Villeneuve		7:53	8:54
Chemin de l'Epine		7:54	8:55
Liserettes		7:55	8:56
Chauffour		7:56	8:57
Libération		7:58	8:59
Place Cdt Grimbolt		8:00	9:01
La Fontaine		8:01	9:02
EPONE / MEZIERES Gare SNCF	8:04	8:05	9:06
EPONE Avenue de la Gare	8:06		9:08
Mairie	8:08		9:10
Emile Sergent	8:09		9:11
Route de la Falaise	8:11		9:13
AUBERGENVILLE Lycée Van Gogh	8:20	8:18	9:22
Trains vers Nantes	8h27	8h18	

Numero de course	351	355
Remarques	V	V
AUBERGENVILLE Lycée Van Gogh	11:45	12:50
EPONE Route de la Falaise	11:54	12:59
Emile SERGENT	11:55	13:00
Mairie	11:56	13:01
EPONE/MEZIERES Gare SNCF	11:56	13:03
MEZIERES Place Cdt Grimbolt	12:02	13:07
La Fontaine	12:04	13:09
Libération	12:07	13:12
Chauffour	12:09	13:14
Liserettes	12:10	13:15
Chemin de l'Epine	12:11	13:16
La Villeneuve	12:11	13:16
Bois de l'Auline	12:13	13:18
EPONE Canada	12:15	13:20
Brouillard	12:16	13:21
JUMEAUVILLE Grande Rue	12:19	13:24
Mairie	12:21	13:26
GOUSSONVILLE Croisement	12:24	13:29
Chapeau Demoiselle	12:26	13:31
Place	12:27	13:32
BOINVILLE Eglise	12:32	13:37
Trains vers Nantes	11h38	12h38



JOURNEE NATIONALE DES SAPEURS POMPIERS

Le centre d'incendie et de secours de Maule organisera une journée porte ouverte le samedi 19 juin 2004, de 9 heures à 17 heures.

Cette journée sera l'occasion de promouvoir le volontariat chez

ANNONCE

Recherche personne deux demi journées par semaine pour des tâches de ménage et repassage.

**Contacteur :
M. ROBERT 06 11 78 82 80**

INFORMATION CONSEIL EN VAE

L'Etat et la Région ont placé le développement de la validation des acquis de l'expérience au cœur des politiques de qualification et d'emploi. En effet, la VAE est un outil précieux, qui doit permettre l'accès à la qualification des personnes qui en ont le plus besoin.

Pour faciliter l'accès à la validation des acquis de l'expérience, l'Etat et la Région Ile de France ont mis en place un dispositif d'information et de conseil :

Le pôle régional d'information conseil en VAE

dont l'objectif principal est de permettre au plus grand nombre de mieux maîtriser les possibilités ouvertes par la loi et de favoriser ainsi l'accès à la VAE des personnes pour lesquelles la validation est un atout supplémentaire pour la qualification et l'emploi.

Pour en savoir plus, consultez le site :

www.infovae-idf.com

Le site vous donnera :

- des informations sur la VAE, les certifications, les procédures
- La localisation des antennes où vous pourrez bénéficier d'un conseil personnalisé gratuit
- La liste des organismes valideurs en Ile de France



STATIONNEMENT RUE D'HARGEVILLE

ATTENTION ! Nouvelles règles

En raison de l'augmentation constante de la circulation et du manque de sécurité généré par le stationnement des véhicules, il a été décidé :

- le stationnement est interdit du côté pair (à droite en montant) depuis la Grande rue jusqu'au Clos des Vergers
- le stationnement est interdit côté impair (à gauche en montant) depuis la Grande rue jusqu'à l'élargissement de la voie (n° 7 de la rue d'Hargeville).
- le stationnement est autorisé côté impair après le n° 7 en direction du Logis, mais interdit sur les trottoirs.

Les règles du bruit

Selon l'article 1 de l'arrêté préfectoral datant du 24 décembre 1999, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Selon l'article 8 du même arrêté, "les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

> *les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30*

> *les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.*

Les règles du feu

Selon l'arrêté municipal du 11 juin 2004 : "dans les zones d'habitation, est autorisée à l'exception de toute matière, l'incinération des débris de végétaux, herbes, feuilles ou plantes diverses et branchages en petite quantité, sous la surveillance constante et la responsabilité totale du propriétaire qui prendra toutes dispositions afin de pouvoir éteindre rapidement le feu, selon les périodes suivantes :

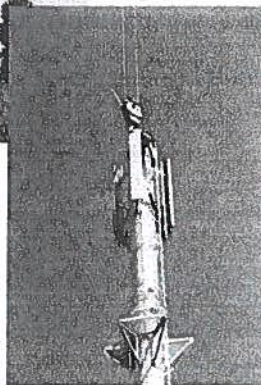
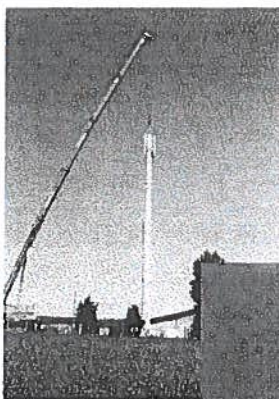
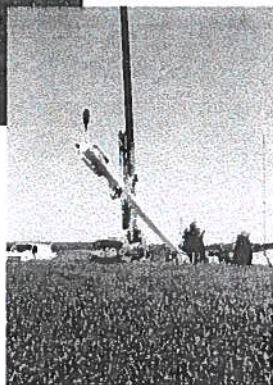
> du 1er octobre au 30 avril, le brûlage peut être effectué de 13h à 19h (feu éteint à 19h)

> du 1er mai au 30 septembre, le brûlage peut être effectué de 6h à 11h (feu éteint à 11h)

Les brûlages sont interdits les dimanches et jours fériés.

Tout feu est interdit sur le territoire de la commune pendant les périodes de grande chaleur et de sécheresse, en cas de vent fort.

OU EN SONT NOS TRAVAUX ?



Un nouveau repère pour remplacer le château d'eau : le mât du relais téléphonique et ses émetteurs ont été mis en place le 19 mai.

Commune de Jumeauville

Contrat Rural



Supplément spécial

LES OBJECTIFS

Malgré un effort constant depuis plus de 10 ans, les ressources de la commune n'ont permis de satisfaire qu'aux besoins courants.

Cet effort doit être poursuivi pour :

- a) Favoriser les services et animations collectives et associatives.
- a) Conserver au village, par une politique de rénovation et d'embellissement, son patrimoine et son caractère rural.
- b) Poursuivre son développement en préservant la qualité de l'environnement.
- c) Améliorer la sécurité.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 1 - CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE

Les animations et fêtes communales se déroulent actuellement dans la salle de réunion située au rez-de-chaussée de la mairie, dont la configuration est mal adaptée.

La parcelle dont la commune est propriétaire au cœur du village près de la mairie est propice pour recevoir une salle polyvalente.

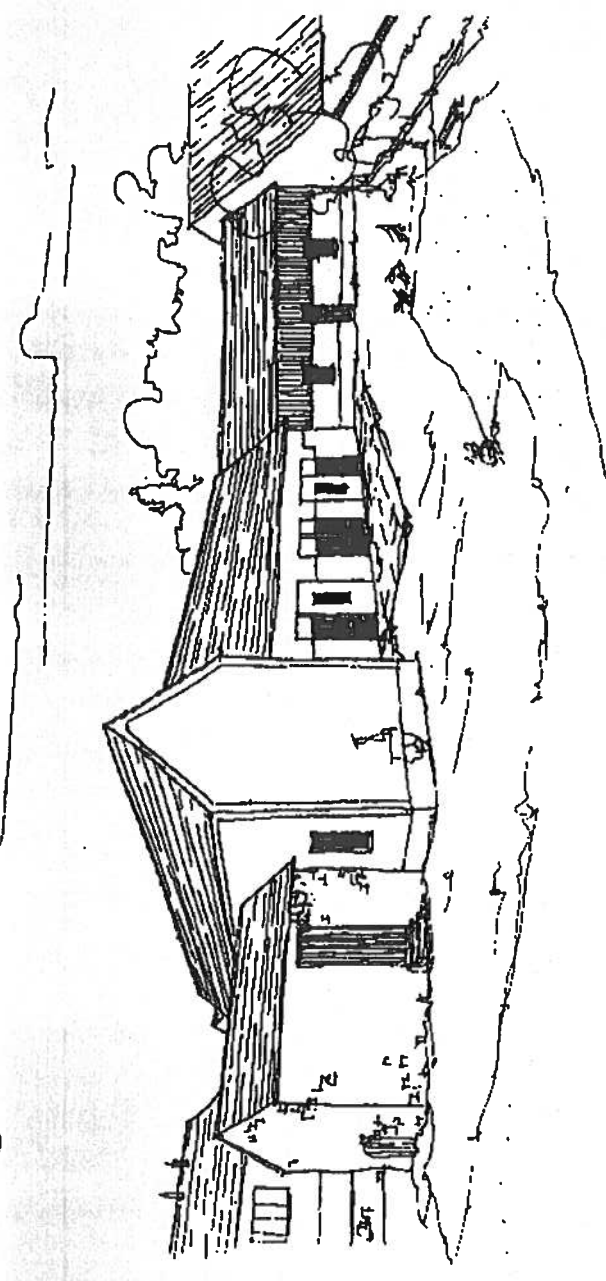
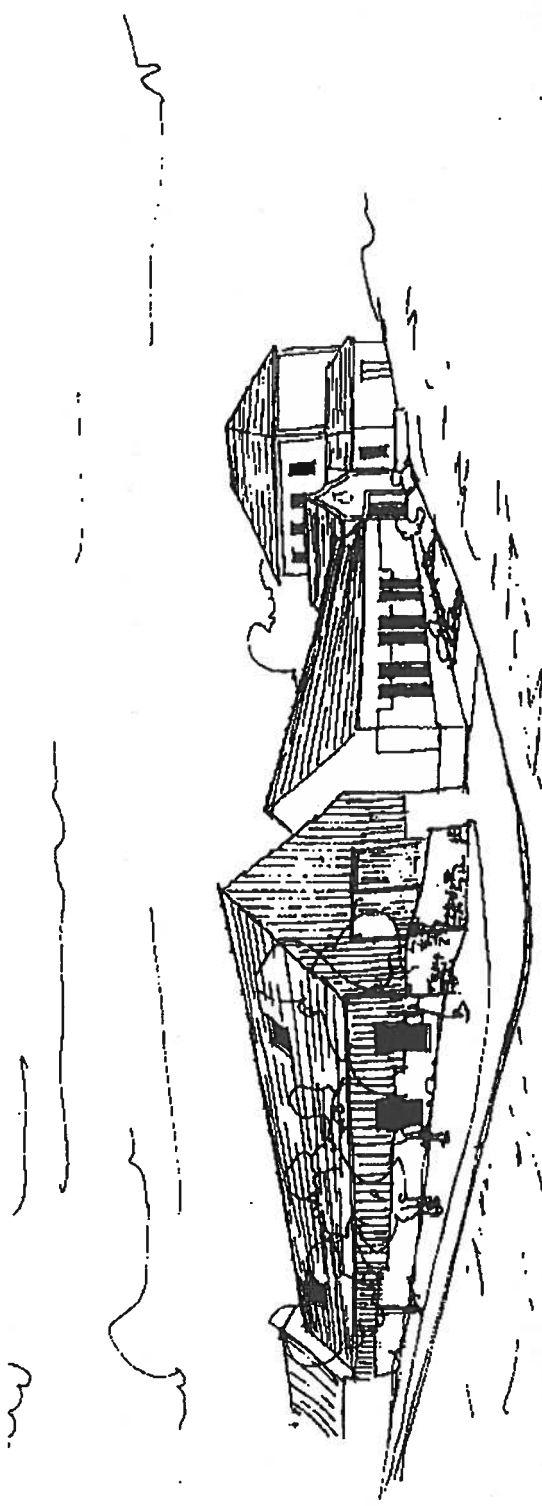
ACTION 2 - REHABILITATION PARTIELLE DE L'EGLISE

La toiture et une partie des façades ont été restaurés en 2000 au moyen de fonds propres.

La poursuite de cette opération permettra de clore un programme d'ensemble jusqu'alors fragmenté.

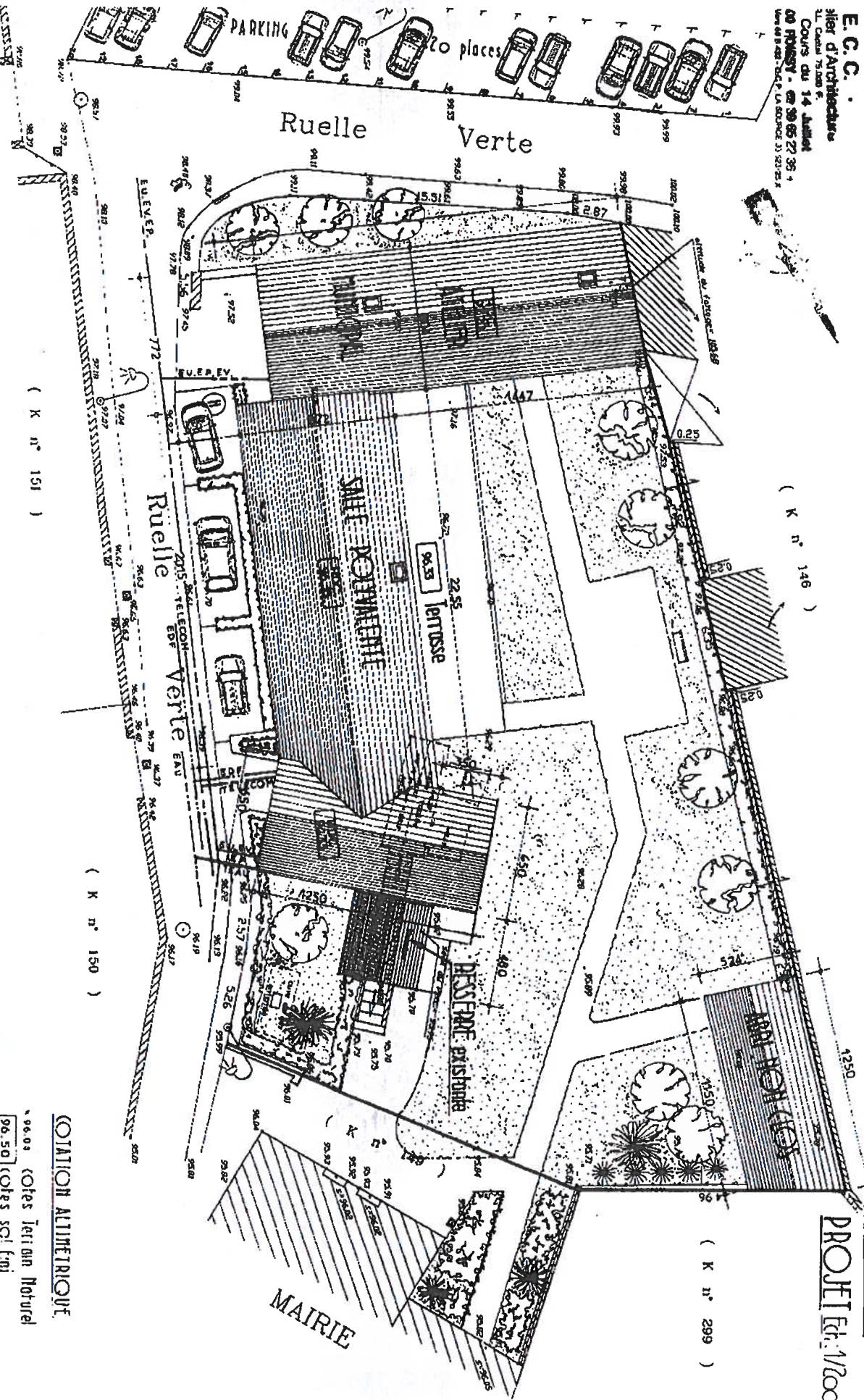
ACTION 3 - AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE

L'espace compris entre la nouvelle salle et la limite séparative nord sera constitué d'un espace vert et d'un abri non clos qui sera d'accès libre à tous pour quelques moments de détente.



E.C.C.

Bureau d'Architecture
11, Cours du 14 Juillet
08 00000 - 09 59 65 22 36 +
Ligne de fax : 09 59 65 22 36 +
Ligne de tél. : 09 59 65 22 36 +



PLAN DE MASSIF

PROJETÉ à 1/200

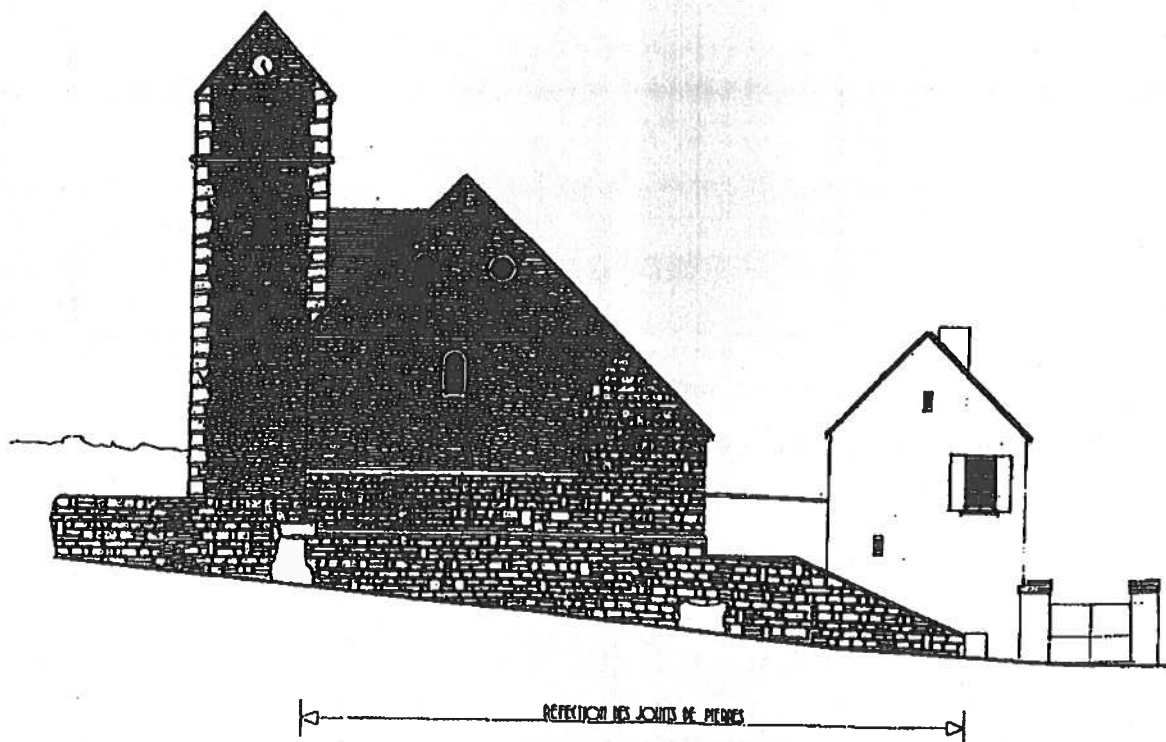
COTATION ALTIMÉTRIQUE

96.03 cotes Terrain Naturel
96.50 cotes sci fini

ACTION n°2

FACADE OUEST

Ech : 1/200^{ème}



LA CHOUROUTE DU CCAS

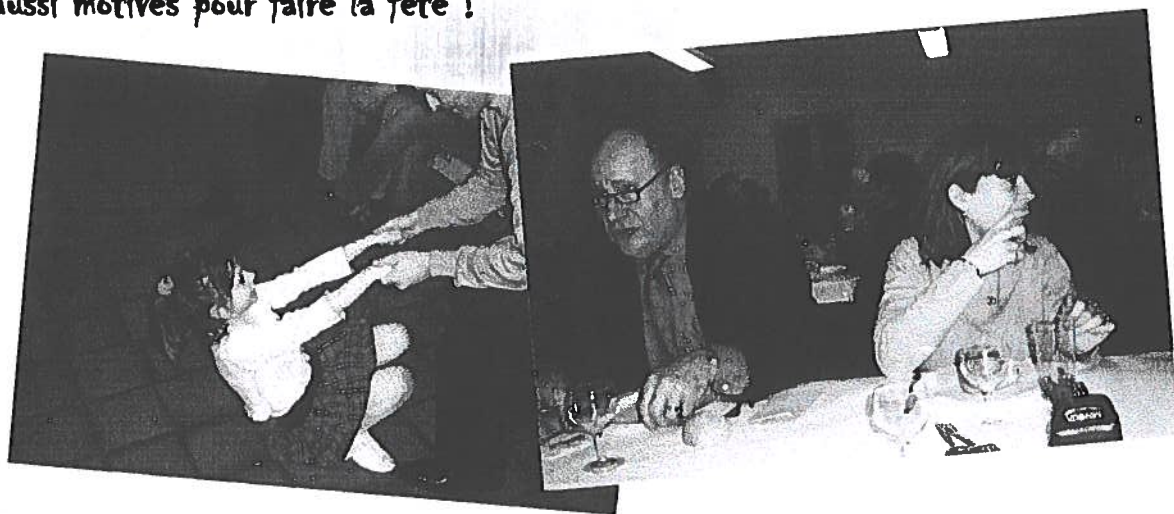
Le samedi 13 mars 2004 a réuni 107 personnes, dont Monsieur AMOUROUX venu en toute simplicité, pour déguster une monstrueuse choucroute, et ce, au profit du CCAS. De plus, onze personnes âgées pour qui le samedi soir était trop tardif, ont été livrées le dimanche pour le déjeuner.

Après un copieux repas, les danseurs n'ont pas hésité à brûler quelques calories sur la piste de danse jusqu'à une heure avancée de la nuit.

L'équipe organisatrice, qui n'a pas ménagé sa peine, tient à remercier Monsieur GALERNE, qui a donné le pain et fait les gâteaux à un prix défiant toute concurrence.

Merci encore à tous les participants pour cette soirée chaleureuse et mémorable.

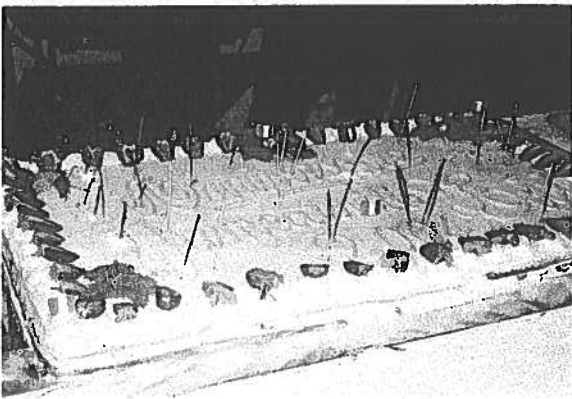
Sur le calendrier du CCAS, vous noterez le 5 juin 2004 le voyage à AMIENS, et, le 26 juin, le méchoui de la Saint-Jean, où nous vous attendons nombreux et toujours aussi motivés pour faire la fête !



JUMEAUVILLE LOISIRS

Le 3 avril, à anniversaire exceptionnel, gâteau exceptionnel. Comme à chaque fois, Emile GALERNE s'était surpassé pour les 20 ans de Jumeauville Loisirs, qui réunissaient autour d'un couscous une nombreuse assistance, adhérents, anciens adhérents, amis...

L'association, qui a toujours su fédérer les bonnes volontés, puisque bien sûr tout repose sur le bénévolat, est en bonne santé, car, au fil des ans, elle a vu son effectif gonfler, pour être



maintenant composé de 9 sections (Tennis, Gymnastique, Pétanque, Arts jumeauvillois, Vtt, Fêtes et animations, Archers jumeauvillois, Atelier et Bibliothèque).

Parions que cela ne s'arrêtera pas en si bon chemin et que, pour son quart de siècle, l'association verra un gâteau d'anniversaire encore plus grand pour cause de création de nouvelles sections !

FETES ET ANIMATIONS

Bonne année pour Fêtes et Animations :

en février : belote, avec certes peu de participants, mais une très bonne soirée

en mars : le carnaval de enfants, avec Monsieur Clown et Lulu le jongleur

en avril : la brocante, une belle réussite qui a attiré une foule encore plus

nombreuse que d'habitude, un peu à cause du soleil, mais surtout

grâce à tous les

membres de Fêtes et Animations

L'an prochain, il ne sera pas possible d'exposer devant chez soi, sauf les personnes qui seront autour de la place, rue du Pont, et rue des Rosiers.

Nous commençons à préparer le 14 juillet avec des surprises et surtout nous vous espérons nombreux.

Il sera fourni plus de renseignements au cours du mois de juin.

L' équipe de Fêtes et Animations

SECTION TENNIS



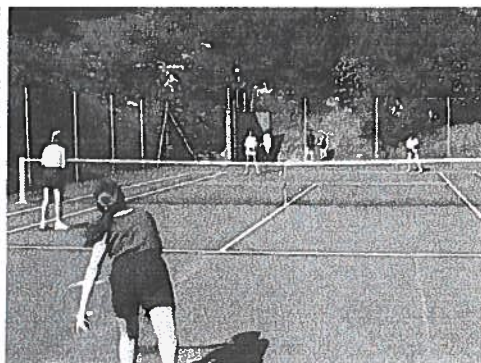
Le traditionnel tournoi barbecue a connu un succès à la hauteur d'une météo très favorable et du nombre de participants.

Cette année, étaient en place dès le matin les parasols nécessaires au confort des quelques 50 convives, enfants parents et grand-parents, joueurs ou non, qui se sont partagés les plats et les raquettes.

Au coucher de soleil, une vingtaine de personnes partageaient un apéritif bien mérité suivi des dernières grillades, salades et desserts, avant de participer au rangement.

Les résultats des rencontres qui se sont déroulées sans discontinuer de 11 heures à 20 heures 30 ne sont pas publiés, car purement anecdotiques.

Un grand merci à tous les présents .



Bibliothèque de Jumeauville

Ecole Julien COCHIN - 64 grande rue

Tel : 01.30.42.62.74

Ouvertures :

Mardi : 19 h 30 – 21 h

Mercredi : 14 h – 15 h

Samedi : 14 h 30 – 16 h 30

Portes ouvertes le samedi 19 juin

lors de la kermesse de l'école.

Venez vous inscrire et choisir vos livres pour les vacances ; près de 4000 livres vous attendent.

TIR du ROY



Les Archers jumeauvillois fêtent la fin de saison le dimanche 27 juin 2004

10h00 PASSAGE DES FLECHES DE PROGRESSION

12h30 BARBECUE

15h00 ABAT-OISEAU

Tir traditionnel désignant le ROY de la compagnie pour 2004

Terrain situé au 30 Grande Rue

VTT



Malgré quelques bobos et ennuis mécaniques, les VTTistes ont bien fini leur année. Eh oui, la section est de retour. Grâce à l'initiative de quelques anciens, des randonnées ont été organisées et ce ne sont pas les conditions météo des premières éditions qui ont refroidi l'ardeur de la quinzaine de participants réguliers.

Les randonnées sont ouvertes à tous les participants âgés de 12 ans et plus. Si vous n'avez pas de vélo, la section peut vous en prêter un. Les premières randonnées furent gratuites, mais la participation aux suivantes a été de 2 €.

Pour l'année suivante, une dizaine de randonnées sont prévues, toujours soit payante pour chaque sortie, soit avec un abonnement annuel. Cette participation a pour but de fournir un petit ravitaillement ainsi qu'une trousse pour les petites réparations : crevaisons ou autres petites pannes. Alors bonnes vacances et rendez vous devant le lavoir à 9 heures en septembre.



ECOLE DE MUSIQUE

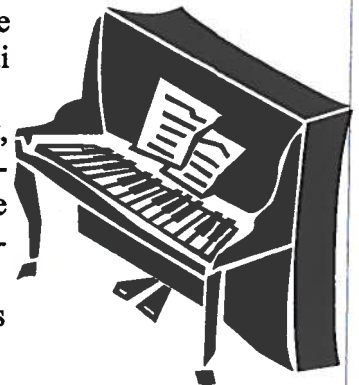


La commune d'Andelu a créé en septembre 2003, avec l'aide de l' Ecole de musique de Beynes, une activité musicale à Andelu le samedi matin qui s'adresse aux petits de 4 à 6 ans.

La commune souhaite maintenant d'une part, continuer cette activité pour l'exercice 2004-2005 et d'autre part, ouvrir une section musicale pour la pratique d'un instrument par cours individuel de guitare et piano.

Si vous êtes intéressé(e), tous renseignements peuvent être demandés

en mairie d'Andelu tél : 01 34 87 42 15



ETAT CIVIL

Nouveaux habitants :

Nous souhaitons la bienvenue à :

*Monsieur INDUNI Sébastien et Mademoiselle JACQUOT Nathalie,
17, rue d'Hargeville*

Monsieur et Madame LECAUDE et leurs enfants, 22, Grande Rue



Ils nous ont quitté :

*Madame Henriette DUBOCQ, le 7 avril 2004
Sincères condoléances à ses proches*

L'ECOLE JULIEN COCHIN

JUIN 2004-2

Les CPCE1 ont fait un défi lecture aux Alluets
Le Cycle III en a fait un àEpône.

Du golf
à l'école

En 2004—2005

Les effectifs sont en hausse
33 en maternelle
21 au cycle II
19 au cycle III

Le mobilier du cycle III sera changé

Tous les enseignants
restent pour l'année
prochaine

Le cycle II et le cycle III
sont sortis à Giverny. Il fal-
lait faire un jeu de piste.
Le cycle I est allé visiter un
aquarium à Paris.

Fête de l'école **Le 19 juin**
spectacle exposition

Ça commence dans le matin blafard
À l'heure où éclosent les petits placards
Parmi les fleurs et les nénuphars.

Un autre jour, ça continue
Par des petits dessins saugrenus
Qui parsèment les rues.

Plus tard, des gens , furtivement
S'activent et montent rapidement
Les nécessaires à divertissements.

Puis, un par un, dès potron minet
Éclosent les stands et leurs apprêts
Et monte l'arôme du café tout frais.

Et puis, subitement , le miracle est là
Tout le monde est prêt et derrière son étal
On attend le client en se croisant les bras.

Viennent d'abord les connaisseurs
Ceux qui font rimer de bonne heure
Fortune avec bonheur.

On se recueille devant les peintures
On s'extasie devant les dorures
L'œil caresse les sculptures.

.Ce n'est pas de la camelote qu'il s'agit
Mais des œuvres des champions du mardi
Et des artistes du vendredi.

Une telle activité rend très glouton
Il en faut du monde sur le pont
Pour distribuer boissons et collations.

Des voitures, l'œil cherche la provenance
Belgique, Charente , Ile de France
Jumeauville est de grande connaissance.

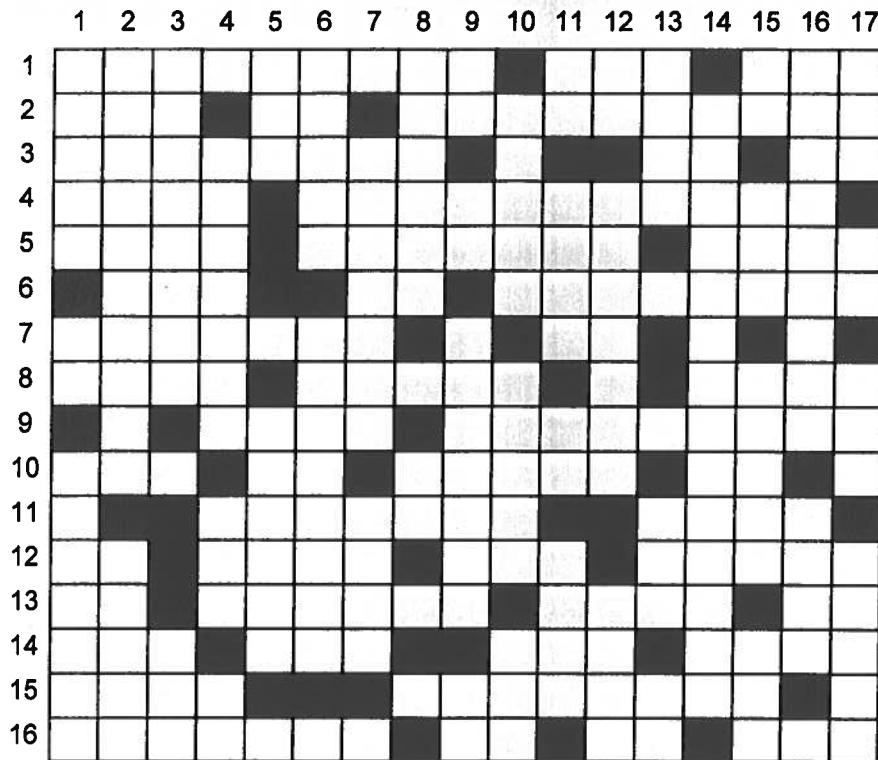
Bourdonnement incessant des conversations
Roulements perceptibles des talons
Des chalands toujours en observation.

Tête baissée, l'œil scrutateur
Mais toujours de bonne humeur
Le client cherche son bonheur.

Trottinement de celui qui a fait affaire
Et qui chargé de ses trésors divers
Se hâte de regagner son repaire.

Et ça finit comme un naufrage
Où toutes ces guenilles, bien sages
Attendent la benne détritophage.

F. Massy



Horizontalement

- 1 "La belle est venue" - Peut se retrouver sur une table - Vieux pétard
- 2 Monnaie nordique - Vont avec les coutumes - Agonies
- 3 Fauteuil canadien - Des gens - Négation
- 4 Père de Jason - On se gondole en les écoutant ?
- 5 Portière pour reproduire - Vivace à cinq éperons - Ville sur le Gardon
- 6 Personnage de B.D. - Gaia - Assemblais deux bouts
- 7 Chères à Sabine Paturel - Article étranger
- 8 Trou - Briller - Baguette à fumer
- 9 Troisième personne - Réunions de bureaux
- 10 La NASA européenne - L'Europe - Se débarrassent - Saint normand
- 11 Choquer - Frère d'Abel
- 12 Peut réunir des copropriétaires - A deux, il font un quatuor - S'amuse - Touches
- 13 Pion - Solidement fixé - Mille-pattes - Roulement
- 14 Excepté - Petite monnaie nipponne - Groupe d'atomes - Nobles
- 15 Idéal - Intention fugitive
- 16 Fournie par la fève de Calabar - Cale - De sinistre mémoire - Peut être à la Saint Martin

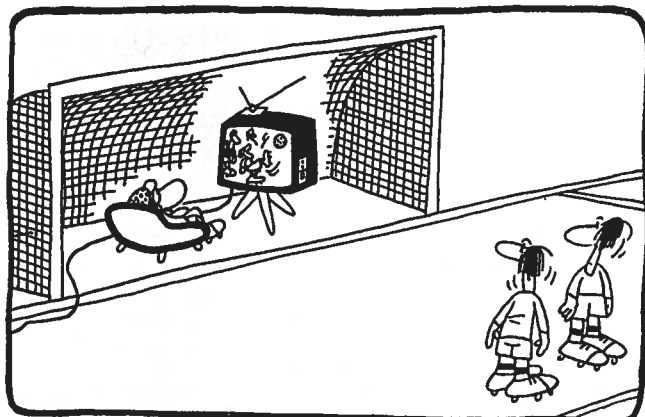
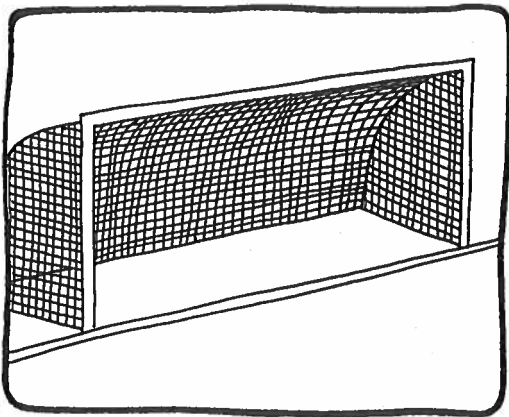
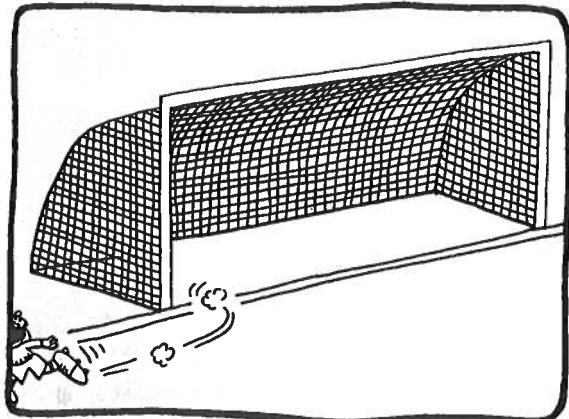
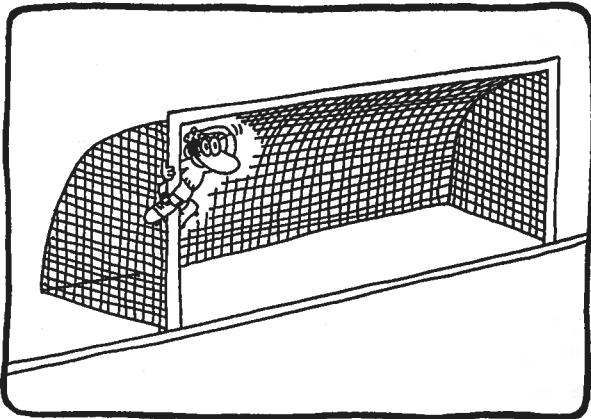
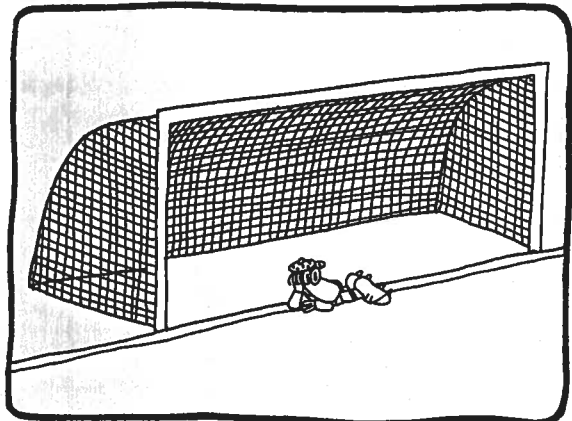
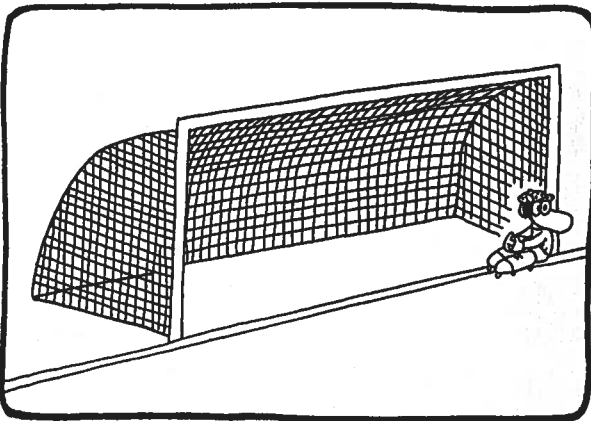
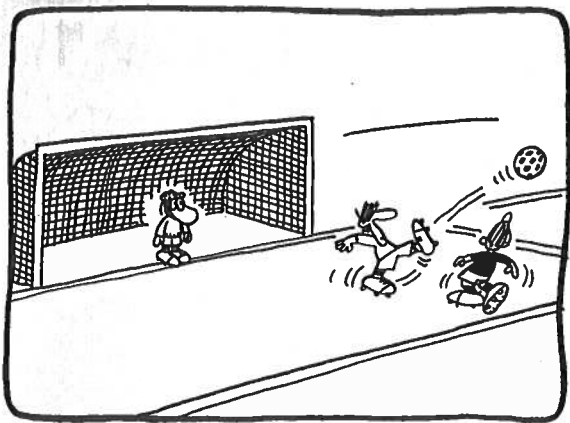
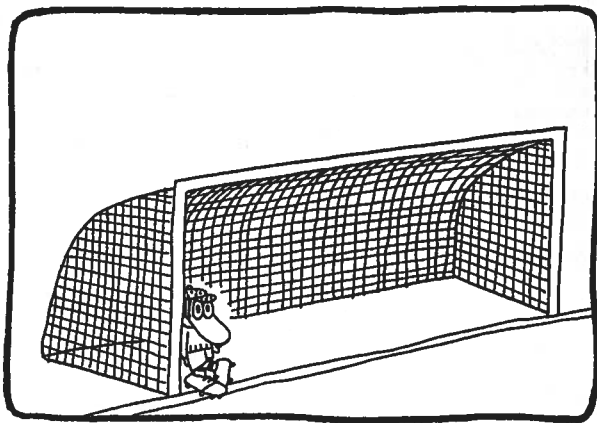
Verticalement

- 1 Chantal, elle, n'a pas inventé la poudre - Ancien mythe - Disparu
- 2 Maladies infectieuses - Inclinaisons
- 3 Barbarie - Mère à tous
- 4 Ca leur faisait une belle jambe ! - République disparue - Désinence verbale
- 5 Plante qui pue - Elles peuvent être d'espoir
- 6 Arrière-garde japonaise - Purgative
- 7 Ver marin - Presque usiné
- 8 Trois degrés musicaux - Deux de trois
- 9 Indium - Cobalt - Caractère qui permet d'estimer - Electronvolt
- 10 Carré pour Hermès - Roche - Le Groenland, par exemple
- 11 Un panneau pour une jupe - Outil de maçon - Manganèse - C'est Dagobert qui l'a bouleversé ?
- 12 Indéfini - Le sel s'y cristallise - Accrocheuses pour faire vendre
- 13 Napoléon l'a gagnée à l'endroit - A sa route - Un service qui ne devrait pas faire de bêtises
- 14 Sans cesse
- 15 Deux de mie - Mousse à l'envers - Misérable - Triple voyelle
- 16 Signale - Tête de saumon
- 17 Direction - Un pape - Un cardinal - Fait passer par l'écluse

MOTS CROISES
Solution du numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	R	P	E	N	T	E	U	R	S
2	P	A	R	T	I	E	L	S		U
3	E	V	E		E	N	F	E	R	
4	R	E	V	E	R	I	E		E	
5	C		E	T		A		O		R
6	E	T	N	A			I	N	S	U
7	V	A	T	I	C	A	N		I	S
8	O	R	I	N		M	O	R	E	S
9	I	S	O		T	O	U	A	G	E
10	R	E	N	E		N	I		E	S

M. LECOQ



Adresses utiles

Numéros d'urgence :

Police secours :	17
Gendarmerie nationale :	01.30.42.39.58
1, impasse des Bayeuilles 78930 Guerville	
Sapeurs pompiers :	18
Centre de secours et d'incendie :	01.30.90.91.46
Chaussée Saint-Vincent 78580 Maule	
SAMU	15
SAMU social :	115

Hôpital de Mantes

Boulevard Sully
78200 Mantes la Jolie 01.34.97.40.00

Polyclinique de la région mantaise (privée)

23, boulevard Duhamel
Mantes la Jolie 01.30.98.16.00

Clinique du Val-Fourré (privée)

Rue René Duguay-Trouin
78200 Mantes la Jolie 01.30.94.32.00

Centre hospitalier Montgardé (privé)

32, rue Montgardé
78410 Aubergenville 01.30.95.52.00

Centre anti-poison

Hôpital F. Wida
200, faubourg St Denis
75010 Paris 0.820.066.066

Médecins de garde/Pharmacies de garde

Appeler le 15, le médecin du SAMU vous interrogera et vous orientera.

SOS Amitié : 0.820.066.066
(N° indigo : 0.12€/minute)

ALLO Enfance Maltraitée : 119
Anonyme et gratuit ou 0.800.05.41.41

Aide aux victimes : 0.810.09.86.09
N° azur du lundi au samedi de 10h à 22h

Sida info service : 0.800.840.800
(Anonyme et gratuit)

Drogue info service : 0.800.23.13.13

Espace Territorial d'Action Sociale/PMI 01.34.97.80.80
12 bis rue des merisiers
78711 Mantes la Ville

Permanence assistante sociale en mairie d'Epône (maison de l'entraide) : mardi de 9h à 12h sur RDV

CPAM : 01.30.98.33.00

Centre de paiement n°161 0.820.904.102
16 rue des érables 78200 Mantes la Ville

Allo Secu (suivi des remboursements)
0.820.900.900

Permanence en mairie de Guerville : les 1er, 3ème, 5ème
jeudis de 9h à 12h /Permanence en mairie de Thoiry : tous
les mardi de 13h30 à 16h30

CAF : 01.34.79.45.14

1 rue la fontaine
78200 Mantes la Jolie

ANPE : 01.34.77.84.40

Rue des Pierrettes
78200 Magnanville

Assedic : 0.811.01.01.78

Inscription par téléphone (0,11 €/unité) 01.39.44.85.10

ADMR de Maule : 01.30.90.75.95

Allée de Carnoustie
20 place du Général de Gaulle
78580 Maule

CNAV (retraites) : 01.55.45.58.98

Mairie de Jumeauville

Téléphone : 01.30.42.61.29

Télécopie : 01.30.42.34.77

Messagerie :

MAIRIE.JUMEAUVILLE@wanadoo.fr

Adresses utiles (suite...)

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales 11, rue des Réservoirs 78000 Versailles	01.39.49.78.00	Tribunal d'instance 20, Ave de la République 78200 Mantes la Jolie	01.34..78.77.44
Direction départementale de l'Équipement Permis de construire et urbanisme 65, Bld Maréchal Juin 78200 Mantes la Jolie	01.30.94.83.55	Tribunal de grande instance 5, place André Mignot 78000 Versailles	01.39.07.36.05
EDF (sécurité dépannage) :	0.810.333.178	Ecole primaire Julien Cochin : 64, Grande Rue 78580 Jumeauville	01.30.93.98.88
Electricité et Gaz de France : 76, rue des Gravières 78200 Magnanville	01.34.78.84.84	Collège de la Mauldre : 54, rue de Mareil 78580 Maule	01.30.90.92.22
SAUR (eau potable) : 22, rue du moulin 78690 Les Essarts le Roi	01.30.46.48.43 01.30.46.44.44	Lycée V. Van Gogh : Rue Jules Ferry 78410 Aubergenville	01.30.95.03.33
La Lyonnaise des eaux (assainissement) :	0.810.379.379		
France Télécom : 2, rue Pierre de Ronsard 78200 Mantes la Jolie	01.30.63.14.14		
Hôtel des impôts : CDI Mantes-est 31, Bd Georges Clémenceau 78200 Mantes la Jolie	01.34.79.49.00		
Perception d'Épône : 75, Ave Professeur Emile Sergent 78680 Épône	01.30.95.60.89		
Météo France : Prévisions météorologiques à 5 jours sur le département :	01.36.68.02.78		
	ou par minitel 3615 code météo		

ORDURES MENAGERES

Collecte des ordures ménagères :

Tous les lundis matin.

Ramassage des encombrants :

Le ramassage est devenu trimestriel. Les prochains auront lieu les:

vendredi 9 juillet 2004

vendredi 8 octobre 2004

Nous vous rappelons que les ordures doivent être déposées la veille au soir pour un ramassage le lendemain matin.

Collecte du verre et des papiers :

L'apport volontaire peut être effectué dans les containers derrière la Mairie



Gardons
Notre
Village
propre

Bulletin municipal

Editeur : Mairie de Jumeauville
Directeur de la publication : P. SEIGE, Maire
Comité de Rédaction : M. PIOT, B. QUINET, P. CHABRILLAT, M. LECOQ, F. MASSY.
Photos : P. LANGLOIS, M. LECOQ, M. PIOT, J-F SECQ
Imprimerie : Mairie de Jumeauville
Tirage : 270 ex. / juin 2004

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

MARDI : DE 18 H A 19 H

VENDREDI : DE 9 H A 11 H

SAMEDI : DE 9H30 A 11H30

LE MAIRE RECOIT LE MARDI DE 18H A 19H30

LE SAMEDI DE 10H A 11H30